

PLU

5.9 PLAN RELATIF À L'IDENTIFICATION DES MURS À PÊCHES PROTÉGÉS AU TITRE DE L'ARTICLE 123-1-7 DU CODE DE L'URBANISME

SECTEUR OUEST

Echelle 1/500 e

PLU approuvé le : 13 septembre 2013

Vu pour être annexé à la délibération du 13 septembre 2013

N°	Procédure	Approuvée par délibération en date du
1	Révision simplifiée n°1 Faubourg	14 décembre 2013
2	Révision simplifiée n°2 Fraternité	14 décembre 2013
3	Révision simplifiée n°3 Saint-Antoine Murs-à-Pêches	14 décembre 2013
4	Modification simplifiée n°1	14 décembre 2013
5	Modification n°1	2015



MURS A PÊCHES - ETAT DES LIEUX 22/10/2007

Secteurs 3 et 4 - Section BZ

Fond de plan Cadastral 2006- Echelle -1/500

- périmètre de classement
- Bâti dur
- Bâti léger

Hauteurs des murs à pêches:

- Mur à pêches ht > 2.50 m
- Mur à pêches ht: 2.30 m à 2.50 m
- Mur à pêches ht: 2.00 m à 2.20 m
- Mur à pêches ht: 1.60 m à 1.90 m
- Mur à pêches ht < 1.60 m

Nature des murs à pêches:

- mur nouveau (parpaings, béton...)
- Clotures légère (grillage, tôle...)
- Emprise de mur disparu
- Chaperon existant

Désordres sur les murs à pêches:

- Poches
- Brèches partielles
- Brèches toute hauteur
- Déversement du mur
- Amas de pierre
- Couronnement de lierre

Observations :

- Caractère prioritaire
- Enduit en bon état
- Chaperon en bon état



PLU approuvé le : 13 septembre 2012
Vu pour être annexé à la délibération du 13 septembre 2012

Direction Régionale de l'Environnement Ile de France
 Service Aménagement, Sites, Paysages, Nature

Direction Régionale de l'Environnement
 ILE-DE-FRANCE
 BASIN SEINE-NORMANDIE

Anne GENIN & Marc SIMON - Architectes D.E.S.A. - Urbanistes D.U.U.P. 6 rue du Perche 75003 Paris
 S.A.R.L. d'Architecture et d'Urbanisme au capital de 50 000 euros - Ordre n° 0000315 - SIRET 441 202 833 00010 Code APE 742A
 Tél. 01 48 37 33 79 - Fax. 01 42 77 26 25 - E-mail: simon.genin.architectes@wanadoo.fr - code TVA FR2344202033